



Conseil Communautaire
09 février 2017
Damparis – 18h30

DELIBERATION

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 61
Nombre de procurations : 19
Nombre de votants : 80
Date de la convocation : 01 février 2017
Date de publication : 17 février 2017

GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 06/17

Objet

Présentation du rapport
annuel 2016 sur l'égalité
Femmes - Hommes

Secrétaire de séance

Maurice BOUÉ

Rapporteur :

Jean-Michel DAUBIGNEY

Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) : D. Bernardin, JM. Mignot, B. Guerrin, B. Chevaux, G. Soldavini, R. Pouthier, B. Negrello, G. Fumey, P. Verne, O. Meugin, P. Blanchet, R. Foret suppléé par B. Perrinet, JC. Lab, G. Chauchefoin, A. Albertini, C. Crétet, F. Barthoulot, C. Bourgeois-République, P. Bouvret, S. Champanhet, JP. Cuinet, C. Demortier, JP. Fichère, JB. Gagnoux, A. Hamdaoui, S. Hédin, N. Jeannet, P. Jobez, S. Kayi, I. Mangin, S. Marchand, C. Nonnotte-Bouton, JM. Sermier, I. Voutquenne, H. Prat, S. Calinon, JL. Croiserat, F. Macard, L. Bernier, J. Lombard, A. Diebolt, J. Thurel, M. Henry, A. Courderot, D. Troncin, M. Jacquot suppléé par JS. Bernoux, D. Baudard, D. Pernin, C. Mathez, E. Saget, F. David, G. Fernoux-Coutenet, J. Regard suppléé par J. Dufresne, V. Chevriaut, M. Boué, JM. Daubigney, C. Hanrard, P. Tournier, M. Hoffmann, R. Curly, J. Lagnien.

Délégués absents ayant donné procuration : JL. Bouchard à JC. Lab, JC. Robert à M. Henry, M. Giniès à A. Albertini, M. Berthaud à S. Marchand, I. Delaine à C. Demortier, A. Douzenel à J. Lagnien, F. Dray à N. Jeannet, D. Germond à J.P. Cuinet, I. Girod à C. Nonnotte-Bouton, J. Gruet à P. Jobez, P. Jaboviste à S. Kayi, JP. Lefèvre à C. Bourgeois-République, J. Péchinot à S. Champanhet, E. Schlegel à M. Hoffmann, JC. Wambst à F. Barthoulot, P. Jacquot à B. Guerrin, C. François à B. Chevaux, G. Coutrot à JL. Croiserat, J. Drouhain à C. Hanrard.

Délégués absents non suppléés et non représentés :
D. Michaud, G. Jeannerod, J. Dayet, D. Chevalier.

Depuis le 1er janvier 2016, les communes et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de plus de 20 000 habitants doivent élaborer chaque année un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, ainsi que sur les politiques qu'elles mènent sur leur territoire, préalablement à la présentation du budget (décret n°2015-761 du 24 juin 2015).

Le contenu du rapport annuel comporte deux volets : l'un sur la politique de Ressources Humaines (données chiffrées) et l'autre sur les politiques menées sur leur territoire en faveur de l'égalité.

Concernant la politique Ressources Humaines, on y trouvera les données relatives à l'effectif permanent, au recrutement, à la formation, au temps de travail, aux promotions, aux conditions de travail, à l'absentéisme et à la rémunération.

Le rapport figurant en annexe présente les données de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole au 31 décembre 2016.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- PREND CONNAISSANCE du rapport annuel 2016 présenté en annexe sur la situation en matière d'égalité Femmes – Hommes.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle MR / Direction des Finances
- Pôle MR / Direction des Ressources Humaines
- Trésorerie Principale

Fait à Dole

Le 09 février 2017

Le Président, Jean-Pascal FICHÈRE,



RAPPORT ANNUEL SUR L'EGALITE FEMMES  HOMMES
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND DOLE

ANNEE 2016

Politique de ressources humaines

Effectif permanent

Nombre d'agents permanents occupant un poste de direction au sein de la CA Grand Dole

	Femmes	Hommes	Total
Directeurs de pôle	2	3	5
Responsables de services	5	6	11
TOTAL	7	9	16

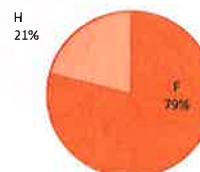
Pas d'évolution concernant les postes de direction au sein de la CA GRAND DOLE entre 2015 et 2016.

Part des femmes et des hommes par filières

Titulaires

	Femmes		Hommes		Total 2016
	2015	2016	2015	2016	
filière administrative	32	33	7	6	39
filière technique	24	31	12	15	46
filière animation	57	62	7	8	70
filière culturelle	17	15	5	6	21
filière sociale					0
filière médico-sociale	3	3		0	3
filière médico-technique					0
filière sportive		2		4	6
filière police municipale					0
filière incendie secours					0
TOTAL	133	146	31	39	185

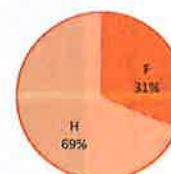
Répartition femmes-hommes des effectifs (titulaires) 2016



Contractuels emplois permanents

	Femmes		Hommes		Total 2016
	2015	2016	2015	2016	
filière administrative	4	2	6	7	9
filière technique	3	3	3	3	6
filière animation					0
filière culturelle			1	1	1
filière sociale					0
filière médico-sociale					0
filière médico-technique					0
filière sportive					0
filière police municipale					0
filière incendie secours					0
TOTAL	7	5	10	11	16

Répartition femmes-hommes des effectifs (contractuels) 2016

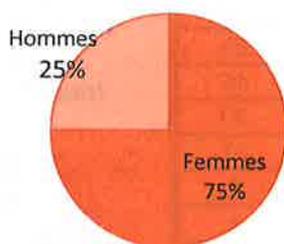


Titulaires et contractuels emplois permanents

	Femmes		Hommes		Total 2016	% f 2016	% h 2016
	2015	2016	2015	2016			
administrative	36	35	13	13	48	73%	27%
technique	27	34	15	18	52	65%	35%
animation	57	62	7	8	70	89%	11%
culturelle	17	15	6	7	22	68%	32%
sociale		0		0	0		
médico-sociale	3	3		0	3	100%	0%
médico-technique		0		0	0		
sportive		2		4	6	33%	67%
police municipale		0		0	0		
incendie secours		0		0	0		
TOTAL	140	151	41	50	201	75%	25%

L'augmentation du nombre d'agents titulaires et contractuels permanents s'expliquent par le transfert de compétences du 1er janvier 2016 (piscines notamment).
La part des femmes pour l'année 2016 est prépondérante et représente les 3/4 de l'effectif soit 151 femmes pour 50 hommes (respectivement 75% et 25%)

Répartition femmes-hommes des effectifs (titulaires et contractuels)



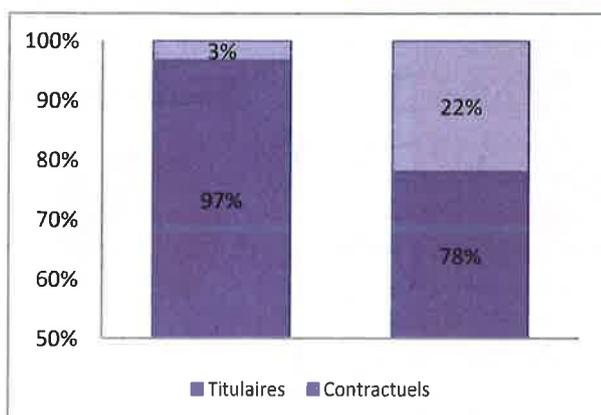
Au niveau national, dans la FPT:

Taux de féminisation: 61 %
communes: 60 %
EPCI: 51 %

entre 5 et 49 agents: 66 %
entre 50 et 499 agents: 61 %
entre 500 et 4 999 agents: 67 %

Part des titulaires et contractuels

	Femmes		Hommes		% femmes 2016	% hommes 2016
	2015	2016	2015	2016		
Titulaires	95%	97%	76%	78%	79%	21%
Contractuels	5%	3%	24%	22%	31%	69%

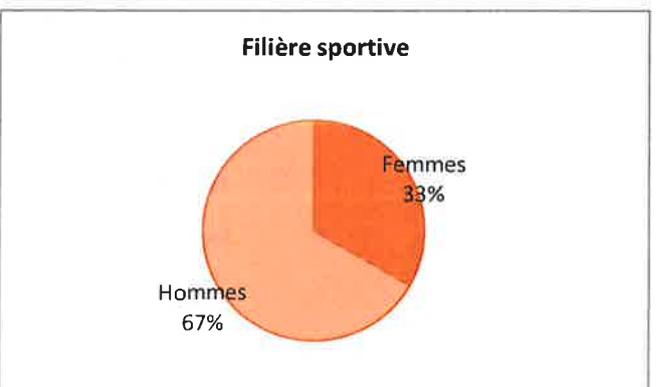
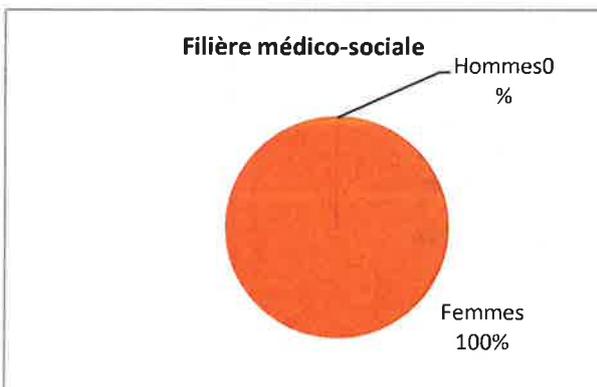
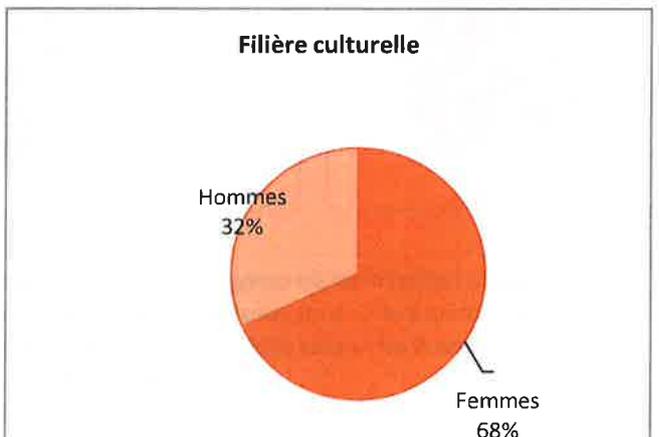
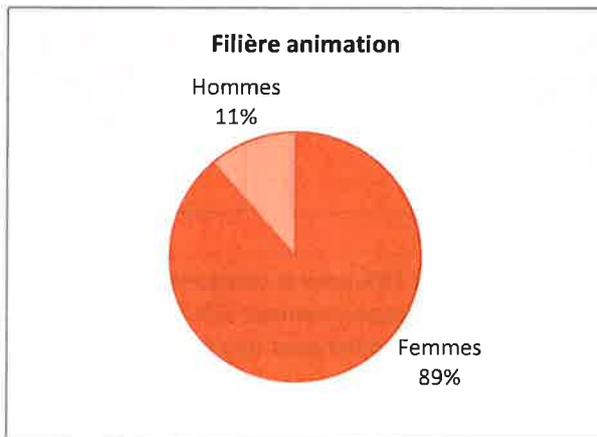
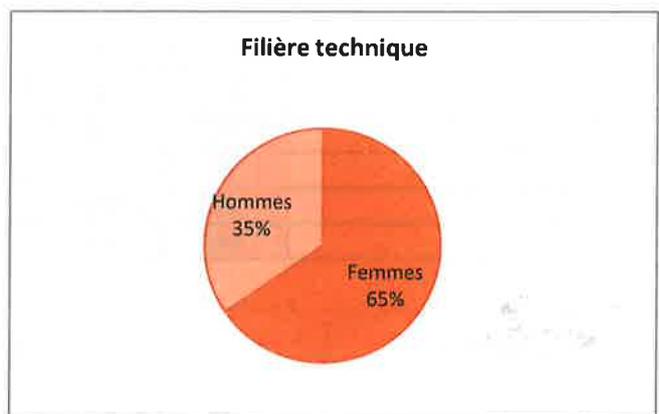
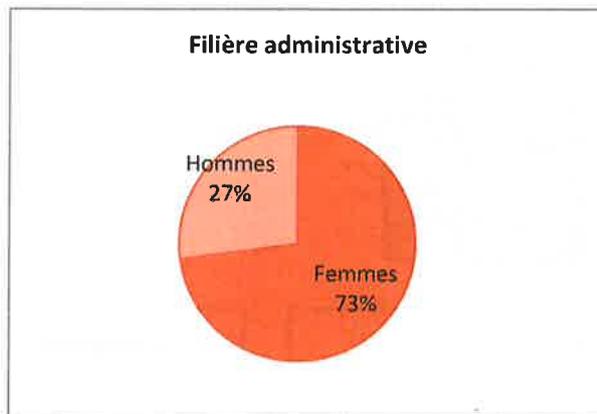
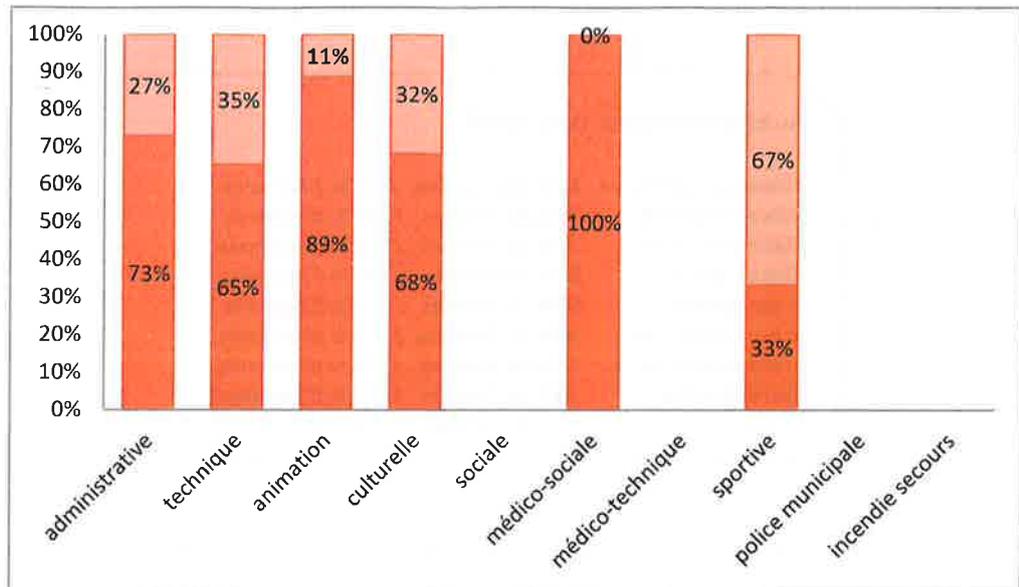


Au niveau national, dans la FPT:

Titulaires: 58 % de femmes / 42 % d'hommes
Contractuels: 67 % de femmes / 33 % d'hommes

Source: DGAFP, chiffres clés de l'égalité pro 2014

Répartition par filières - 2016



La part des femmes est prépondérante pour toutes les filières représentées à la Communauté d'Agglomération du GRAND DOLE.

A noter 89% de femmes pour 11% d'hommes dans la filière animation.

Au niveau national, dans la FPT:

filière administrative: 82 % de femmes / 18 % d'hommes
filière technique: 41% de femmes / 59 % d'hommes
filière animation: 71% de femmes / 29 % d'hommes
filière culturelle: 63% de femmes / 37 % d'hommes
filière sociale: 96% de femmes / 4 % d'hommes
filière médico-soc: 96% de femmes / 4 % d'hommes
filière médico-tech: 74% de femmes / 26 % d'hommes
filière sportive: 28% de femmes / 72 % d'hommes
filière sécurité-police: 21% de femmes / 79 % d'hommes
filière incendie-sec: 4 % de femmes / 96 % d'hommes

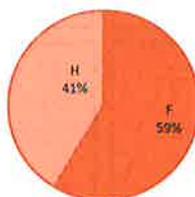
Part des femmes et des hommes par catégorie hiérarchique

	Femmes		Hommes	
	2015	2016	2015	2016
cat A	14	14	14	17
cat B	19	24	16	17
cat C	107	113	11	16
TOTAL	140	151	41	50

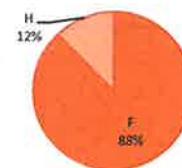
Catégorie A



Catégorie B



Catégorie C



64% de l'effectif est de catégorie C contre 20% pour la catégorie B et 16% pour la catégorie A. Les catégories B et C sont constituées principalement de femmes avec respectivement 59% et 88%. La catégorie A est la plus égalitaire puisqu'elle comptabilise presque un homme pour une femme (45% Femmes et 55% Hommes)

Au niveau national, dans la FPT:

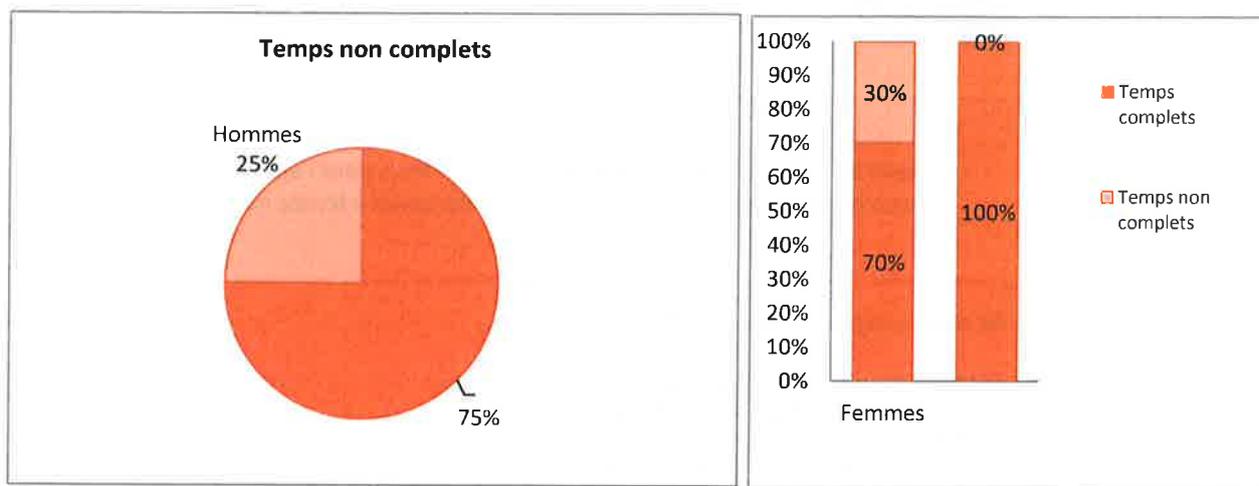
cat A: 60 % de femmes / 40 % d'hommes
cat B: 64 % de femmes / 36 % d'hommes
cat C: 60 % de femmes / 40 % d'hommes

Source: DGAFP, chiffres clés de l'égalité pro 2014

Temps de travail

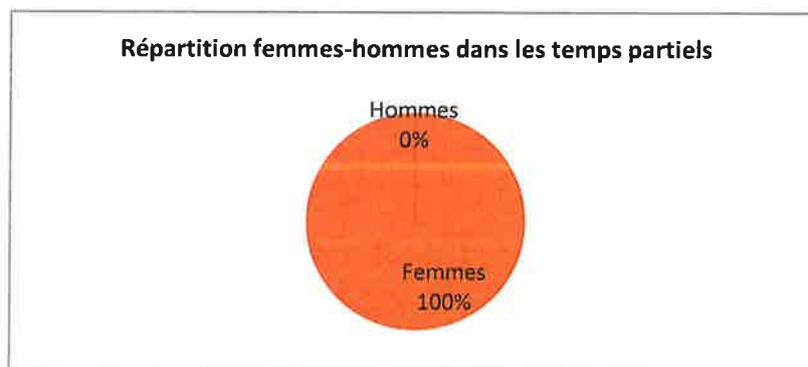
Part des femmes et des hommes à temps complets / non complets

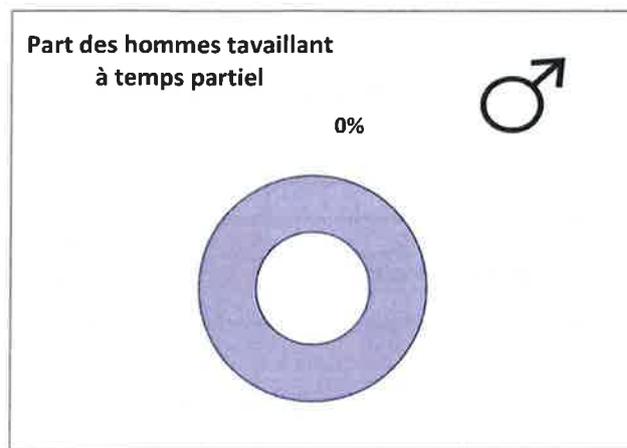
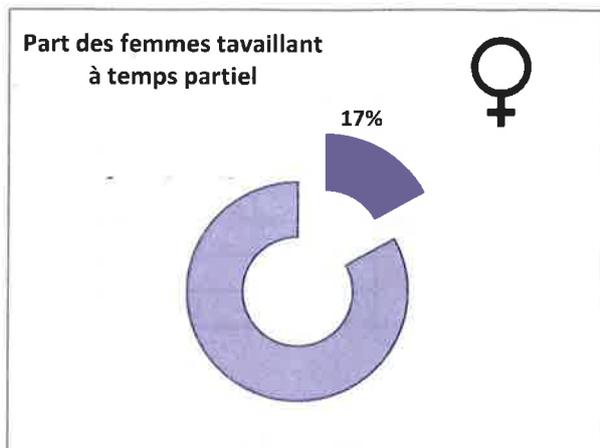
	Femmes		Hommes		% F 2016	% H 2016
	2015	2016	2015	2016		
Temps complets	83	106	41	50	70%	100%
Temps non complets	57	45	0	0	30%	0%
Total	140	151	41	50	100%	100%



Part des femmes et des hommes à temps partiel

Catégorie	Catégorie	Femmes		Hommes	
		2015	2016	2015	2016
Catégorie A	Temps partiel	2	0	1	0
	Temps complet	11	13	13	17
	Total	13	13	14	17
Catégorie B	Temps partiel	3	5	0	0
	Temps complet	13	18	16	17
	Total	16	23	16	17
Catégorie C	Temps partiel	9	13	0	0
	Temps complet	45	57	11	16
	Total	54	70	11	16
Total toutes catégories	Temps partiel	14	18	1	0
	Temps complet	69	88	40	50
	Total	83	106	41	50





Le travail à temps partiel ne concerne que les femmes pour l'année 2016.
Aucun homme ne bénéficie d'autorisation de travail à temps partiel.

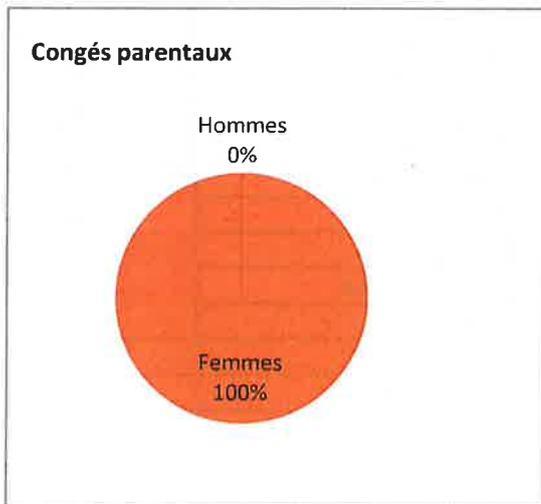
Au niveau national, dans la FPT:

29,9 % des femmes sont à temps partiel / 6,4 % des hommes
 en cat A: 22,6 % des femmes / 5,2 % des hommes
 en cat B: 28,4 % des femmes / 8,9 % des hommes
 en cat C: 31,1 % des femmes / 6,1 % des hommes

Source: DGAFP, chiffres clés de l'égalité pro 2014

Congé parental

	2015	2016
F	2	1
H	0	0
Total	2	1



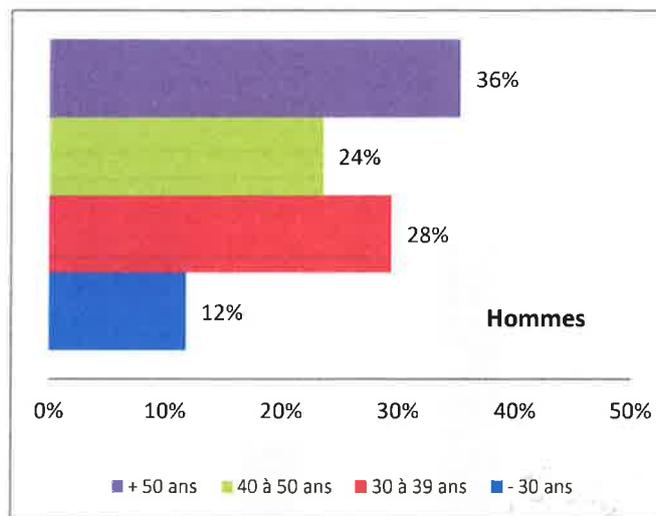
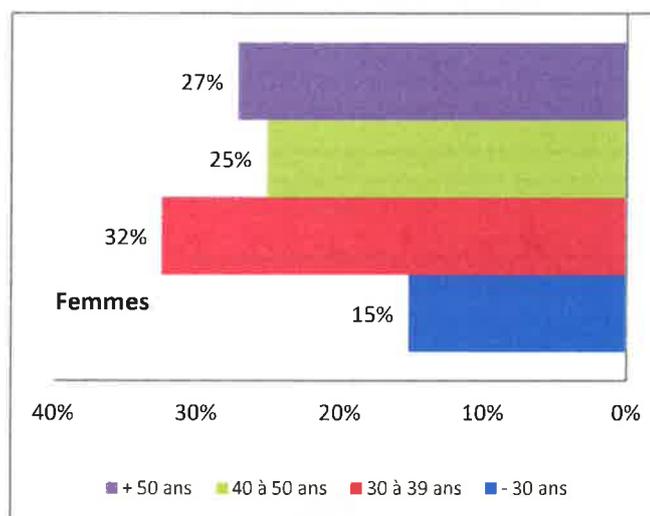
Au niveau national, dans la FPT:

97 % des congés parentaux sont pris par des femmes

Source: DGAFP, chiffres clés de l'égalité pro 2014

Pyramide des âges

	Femmes	%	Hommes	%
+ 50 ans	41	27%	18	36%
40 à 50 ans	38	25%	12	24%
30 à 39 ans	49	32%	14	28%
- 30 ans	23	15%	6	12%
Total	151	100%	50	100%



La part d'agents de moins de 30 ans est faible aussi bien chez les femmes que chez les hommes avec respectivement 15% et 12%.

Concernant la tranche d'âge des plus de 50 ans, 34% des hommes et 27% des femmes sont représentés. Globalement, la répartition dans les tranches d'âges de 30 ans à plus de 50 ans est équitable aussi bien chez les femmes que chez les hommes.

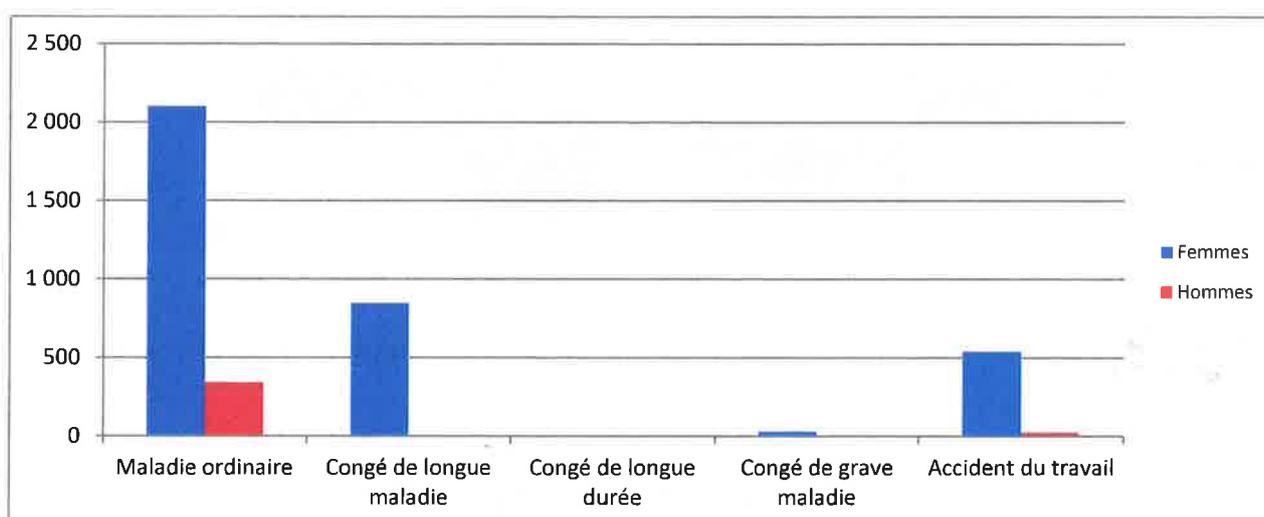
Au niveau national, dans la FPT:

Age moyen: femmes: 43,9 ans
hommes: 43,6 ans
Part des moins de 30 ans: 11,3 % (idem f et h)
Part des plus de 50 ans: femmes: 33,9 %
hommes: 33,4 %

Absentéisme

Répartition des journées d'absences pour maladie en 2016 - Agents permanents

Motifs absences	Femmes		Hommes		Total	Total
	2015	2016	2015	2016	2015	2016
Maladie ordinaire	1 834	2 103	505	343	2 339	2 446
Congé de longue maladie	0	848	0	0	0	848
Congé de longue durée	0	0	0	0	0	0
Congé de grave maladie	906	31	0	0	906	31
Accident du travail	9	541	238	26	247	567
TOTAL	2 749	3 523	743	369	3 492	3 892



91% des jours d'absences recensés en 2016 concernent les femmes.
Concernant l'évolution entre 2015 et 2016, le nombre de jours d'absence chez les hommes a fortement diminué. Par contre nette augmentation chez les femmes + 28,16% de 2015 à 2016.

Rémunération

Salaires indiciaires mensuels moyens (ramenés en ETP)

		cat A		cat B		cat C	
		2015	2016	2015	2016	2015	2016
F	administrative	2 258 €	2 395 €	1 808 €	1 912 €	1 567 €	1 612 €
	animation			1 574 €	1 644 €	1 461 €	1 506 €
	culturelle	1 832 €	2 135 €	1 548 €	1 680 €	1 497 €	1 575 €
	médico-sociale					1 596 €	1 711 €
	police municipale						
	sportive				1 645 €		
	technique	1 759 €	1 813 €	1 732 €	1 695 €	1 411 €	1 546 €
H	administrative	2 474 €	2 428 €	1 673 €	1 734 €		
	animation			1 563 €	1 608 €	1 595 €	1 662 €
	culturelle	2 337 €	2 423 €	1 758 €	1 838 €	1 498 €	1 512 €
	médico-sociale						
	police municipale						
	sportive				2 212 €		
	technique	2 007 €	2 046 €	1 807 €	1 874 €	1 576 €	1 543 €

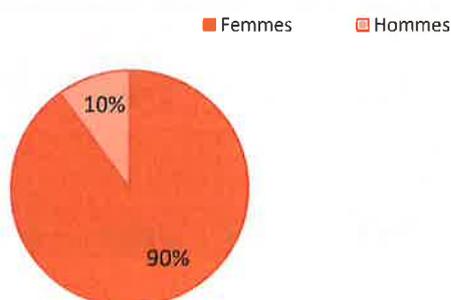
Les augmentations entre 2015 et 2016 s'expliquent, dans un premier temps par l'augmentation de la valeur du point d'indice majoré au 1er juillet 2016 (+ 0,6%), puis dans un deuxième temps par l'évolution de carrière de chaque agent.

Avancements, promotions année 2016

Avancements de grade

	Femmes		Hommes	
	nbre d'avancements		nbre d'avancements	
	2015	2016	2015	2016
cat A	1	1	0	0
cat B	2	2	2	0
cat C	7	6	8	1
Ensemble	10	9	10	1

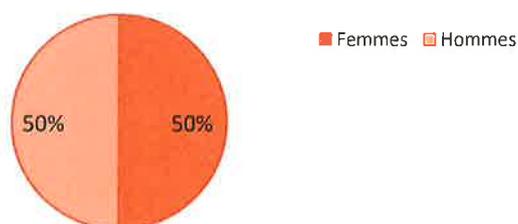
Répartition femmes-hommes des avancements de grade



Promotions internes

	Femmes		Hommes	
	nbre de promotion		nbre de promotion	
	2015	2016	2015	2016
cat A	0	1	0	1
cat B	0	0	0	0
cat C	0	0	0	0
Ensemble	0	1	0	1

Répartition femmes-hommes des promotions internes



En 2016, 10 agents ont bénéficié d'un avancement de grade (9 femmes et 1 homme) et 2 agents d'une promotion interne (1 femme et 1 homme, tous deux promus catégorie A).

Autres actions en faveur de l'égalité femmes - hommes

Conciliation de l'équilibre entre vie familiale et vie professionnelle Autorisations d'absence

En application des dispositions ministérielles applicables aux fonctionnaires territoriaux dans le domaine des congés et autorisations d'absence liées à la maternité, les agents sont autorisés jusqu'à la date de fin d'allaitement de leur enfant, à bénéficier d'une autorisation d'absence dans la limite d'une heure par jour.

Par ailleurs, la collectivité accorde de manière systématique des facilités horaires, non récupérables, aux femmes enceintes dans la limite d'une heure par jour (la collectivité n'attend pas l'avis du médecin de prévention comme le prévoit la réglementation pour octroyer cet aménagement).
Les postes peuvent également être aménagés en cas de nécessité.

Conciliation de l'équilibre entre vie familiale et vie professionnelle Flexibilité d'horaire

La collectivité accorde des facilités horaires le jour de la rentrée scolaire.

Féminisation du service des espaces verts

Le service des espaces verts compte actuellement 23 agents (personnel permanent, apprentis et contrats aidés pour la Ville de Dole et la CA Grand Dole).

Jusqu'en 2011, une seule femme travaillait au sein du service ; depuis, ce service technique s'est féminisé et compte désormais **8 femmes**.

Les vestiaires et sanitaires du Centre Technique Municipal ont été construits afin de prévoir l'accueil de personnel technique féminin.

Dole s'engage pour le dépistage du cancer du sein.

La Ville de Dole et ses partenaires se sont engagés à promouvoir le dépistage du cancer du sein et ont organisé de nombreuses actions de sensibilisation tout au long du mois d'octobre 2016, dans le cadre de la mobilisation nationale "Octobre rose".

Les objectifs de ces actions sont de réveiller l'opinion, lever les doutes, les craintes, les préjugés et favoriser une meilleure adhésion au dépistage du cancer du sein sur du long terme.

Les agents et les élus de la Ville de Dole et de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole ont été solidaires dans la lutte contre le cancer du sein et ont ainsi porté un badge aux couleurs d'octobre rose durant la semaine du 3 au 7 octobre 2016.

Le 3 octobre 2016, une journée d'information s'est tenue dans le hall de l'Hôtel de Ville avec :

- des stands d'information tenus par la CPAM, l'association de Dépistage des Cancers et la Ligue Contre le Cancer pour échanger autour du cancer du sein, sa prévention et sa prise en charge,
- une exposition intitulée "La guerre des tétons", réalisée par Lili Sohn diagnostiquée d'un cancer du sein ; sous la forme d'une bande dessinée, elle y raconte son quotidien, ses émotions, son expérience,
- deux animations de la CPAM "pause santé", pour apprendre à prendre soin de soi et de sa santé,
- des réunions d'information sur le dépistage du cancer du sein, avec un échange privilégié avec des médecins spécialistes.

Des actions de sensibilisation du grand public ont également été menées :

- illumination de 6 bâtiments en rose durant le mois d'octobre 2016,
- deux demi-journées portées par des partenaires associant la promotion du dépistage et l'activité physique :
 - le 8 octobre 2016 après-midi, l'Espace santé Dole Nord Jura a proposé une demi-journée autour de l'activité physique,
 - le 9 octobre 2016 matin, le Dole Athlétisme Club a proposé une marche rose appelée "la doloise".

RAPPORT ANNUEL SUR L'EGALITE FEMMES HOMMES CA GRAND DOLE ET VILLE DE DOLE

ANNEE 2016

Politique de ressources humaines

Effectif permanent

Nombre d'agents permanents occupant un poste de direction au sein de la CA Grand Dole et de la Ville de Dole

	Femmes	Hommes	Total
Direction générale des services	0	1	1
Directeurs de pôle	2	5	7
Responsables de services	8	11	19
TOTAL	10	17	27

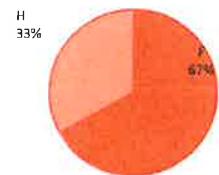
Pas d'évolution concernant les postes de direction au sein de la CA GRAND DOLE et la VILLE DE DOLE entre 2015 et 2016.

Part des femmes et des hommes par filières

Titulaires

	Femmes		Hommes		Total 2016
	2015	2016	2015	2016	
filière administrative	85	84	20	18	102
filière technique	104	111	105	102	213
filière animation	61	66	8	9	75
filière culturelle	35	34	26	25	59
filière sociale					0
filière médico-sociale	48	46			46
filière médico-technique					0
filière sportive	1	3	5	5	8
filière police municipale	3	3	13	12	15
filière incendie secours					0
TOTAL	337	347	177	171	518

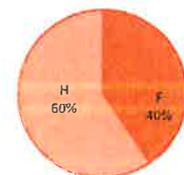
Répartition femmes-hommes des effectifs (titulaires) 2016



Contractuels emplois permanents

	Femmes		Hommes		Total 2016
	2015	2016	2015	2016	
filière administrative	7	4	8	10	14
filière technique	11	10	8	8	18
filière animation					0
filière culturelle	2	2	3	4	6
filière sociale					0
filière médico-sociale		1	1	1	2
filière médico-technique					0
filière sportive			2	2	2
filière police municipale					0
filière incendie secours					0
TOTAL	20	17	22	25	42

Répartition femmes-hommes des effectifs (contractuels) 2016

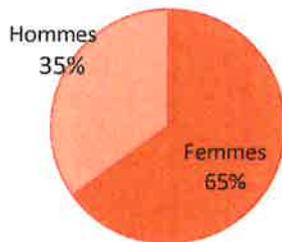


Titulaires et contractuels emplois permanents

	Femmes		Hommes		Total 2016	% f 2016	% h 2016
	2015	2016	2015	2016			
administrative	92	88	28	28	116	76%	24%
technique	115	121	113	110	231	52%	48%
animation	61	66	8	9	75	88%	12%
culturelle	37	36	29	29	65	55%	45%
sociale					0		
médico-sociale	48	47	1	1	48	98%	2%
médico-technique					0		
sportive	1	3	7	7	10	30%	70%
police municipale	3	3	13	12	15	20%	80%
incendie secours					0		
TOTAL	357	364	199	196	560	65%	35%

La part des femmes pour l'année 2016 s'élève à 65% de l'effectif permanent.
Le taux de féminisation est supérieur à celui obtenu au niveau national pour les communes.

Répartition femmes-hommes des effectifs (titulaires et contractuels)



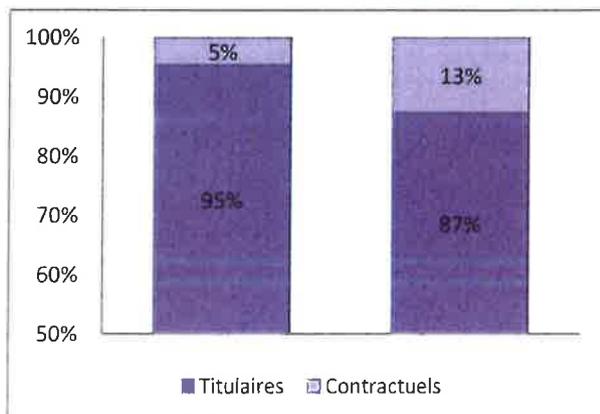
Au niveau national, dans la FPT:

Taux de féminisation: 61 %
communes: 60 %
EPCI: 51 %

entre 5 et 49 agents: 66 %
entre 50 et 499 agents: 61 %
entre 500 et 4 999 agents: 67 %

Part des titulaires et contractuels

	Femmes		Hommes		% femmes 2016	% hommes 2016
	2015	2016	2015	2016		
Titulaires	94%	95%	89%	87%	67%	33%
Contractuels	6%	5%	11%	13%	40%	60%

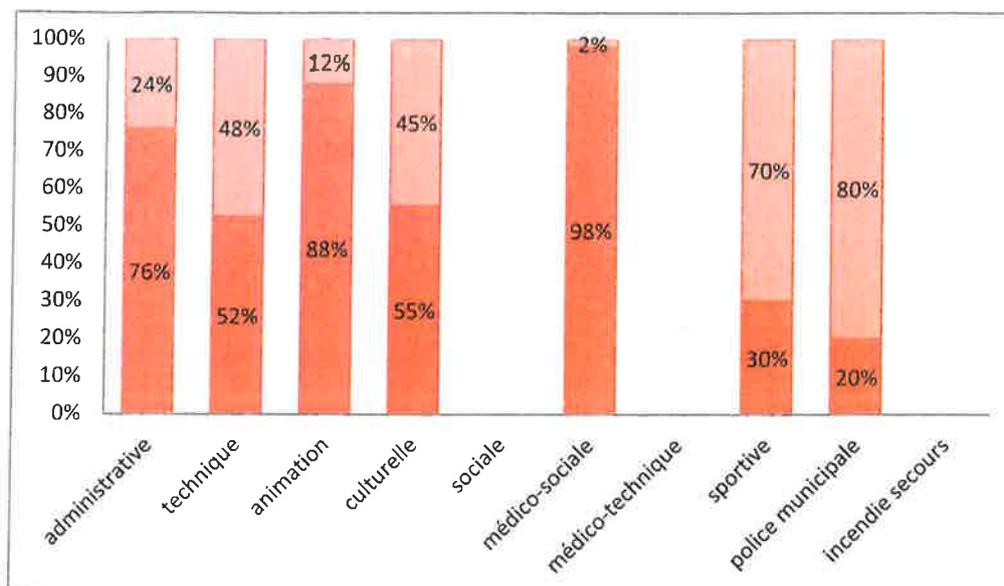


Au niveau national, dans la FPT:

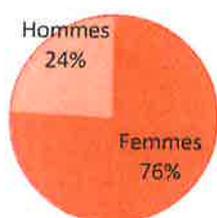
Titulaires: 58 % de femmes / 42 % d'hommes
Contractuels: 67 % de femmes / 33 % d'hommes

Source: DGAFP, chiffres clés de l'égalité pro 2014

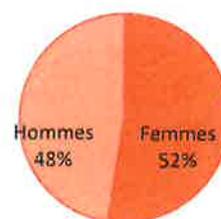
Répartition par filières - 2016



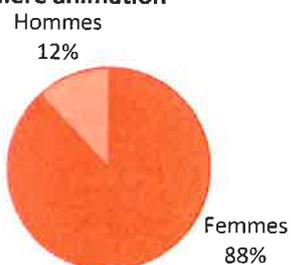
Filière administrative



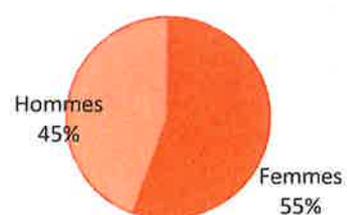
Filière technique



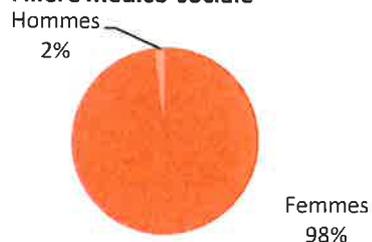
Filière animation



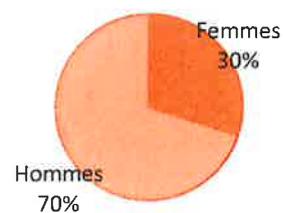
Filière culturelle



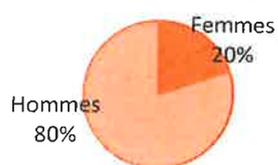
Filière médico-sociale



Filière sportive



Filière police municipale



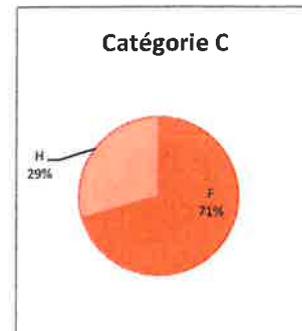
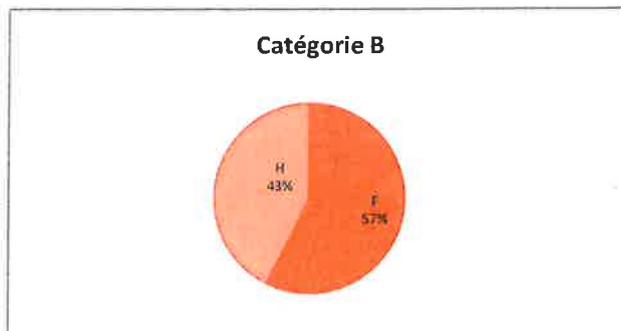
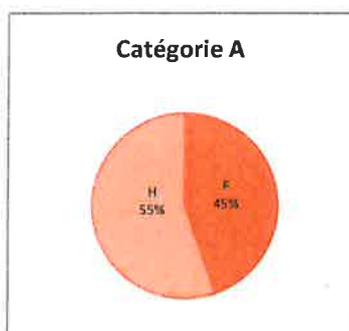
Pour les filières administrative, animation, médico-sociale, forte représentation des femmes. Pour les filières sportive et sécurité, la part des hommes est très élevée. Concernant les filières technique et culturelle, elles comptabilisent une femme pour un homme.

Au niveau national, dans la FPT:

filière administrative: 82 % de femmes / 18 % d'hommes
 filière technique: 41% de femmes / 59 % d'hommes
 filière animation: 71% de femmes / 29 % d'hommes
 filière culturelle: 63% de femmes / 37 % d'hommes
 filière sociale: 96% de femmes / 4 % d'hommes
 filière médico-soc: 96% de femmes / 4 % d'hommes
 filière médico-tech: 74% de femmes / 26 % d'hommes
 filière sportive: 28% de femmes / 72 % d'hommes
 filière sécurité-police: 21% de femmes / 79 % d'hommes
 filière incendie-sec: 4 % de femmes / 96 % d'hommes

Part des femmes et des hommes par catégorie hiérarchique

	Femmes		Hommes	
	2015	2016	2015	2016
cat A	34	33	37	41
cat B	47	51	42	38
cat C	276	280	120	117
TOTAL	357	364	199	196



71% de l'effectif est de catégorie C contre 16% pour la catégorie B et 13% pour la catégorie A. Les catégories B et C sont constituées principalement de femmes avec respectivement 57% et 71%. La catégorie A est la plus égalitaire puisqu'elle comptabilise presque un homme pour une femme (45% Femmes et 55% Hommes)

Au niveau national, dans la FPT:

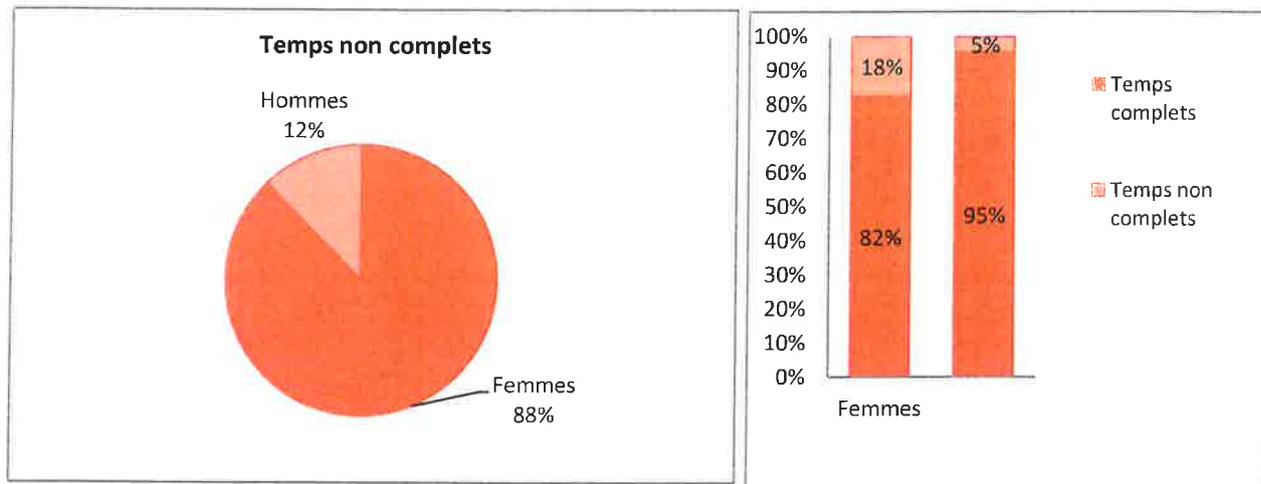
cat A: 60 % de femmes / 40 % d'hommes
 cat B: 64 % de femmes / 36 % d'hommes
 cat C: 60 % de femmes / 40 % d'hommes

Source: DGAFP, chiffres clés de l'égalité pro 2014

Temps de travail

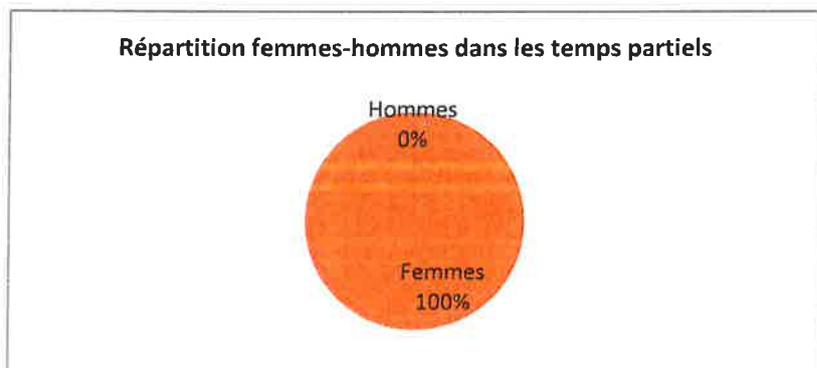
Part des femmes et des hommes à temps complets / non complets

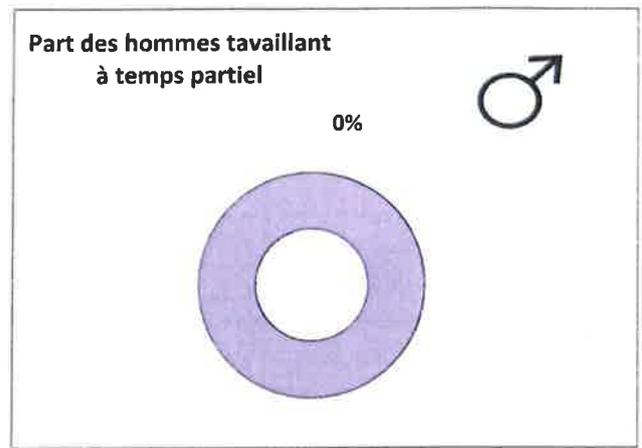
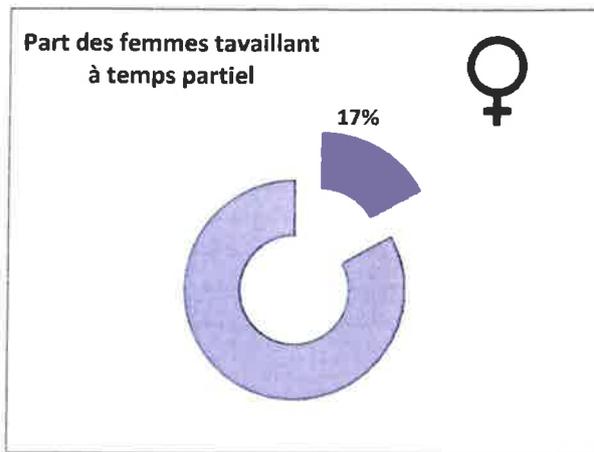
	Femmes		Hommes		% F 2016	% H 2016
	2015	2016	2015	2016		
Temps complets	274	300	194	187	82%	95%
Temps non complets	78	64	10	9	18%	5%
Total	352	364	204	196	100%	100%



Part des femmes et des hommes à temps partiel

Catégorie		Femmes		Hommes	
		2015	2016	2015	2016
Catégorie A	Temps partiel	5	2	1	0
	Temps complet	28	30	31	36
	Total	33	32	32	36
Catégorie B	Temps partiel	8	12	0	0
	Temps complet	34	36	39	35
	Total	42	48	39	35
Catégorie C	Temps partiel	33	36	0	0
	Temps complet	170	184	119	116
	Total	203	220	119	116
Total toutes catégories	Temps partiel	46	50	1	0
	Temps complet	232	250	189	187
	Total	278	300	190	187





Le travail à temps partiel ne concerne que les femmes pour l'année 2016.
Aucun homme ne bénéficie d'autorisation de travail à temps partiel.

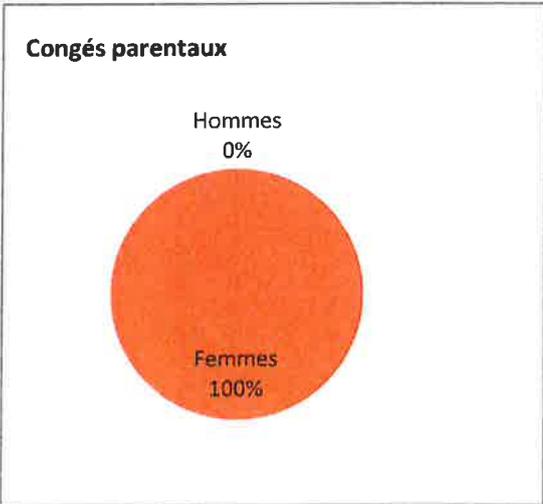
Au niveau national, dans la FPT:

29,9 % des femmes sont à temps partiel / 6,4 % des hommes
 en cat A: 22,6 % des femmes / 5,2 % des hommes
 en cat B: 28,4 % des femmes / 8,9 % des hommes
 en cat C: 31,1 % des femmes / 6,1 % des hommes

Source: DGAFP, chiffres clés de l'égalité pro 2014

Congé parental

	2015	2016
F	6	6
H	0	0
Total	6	6



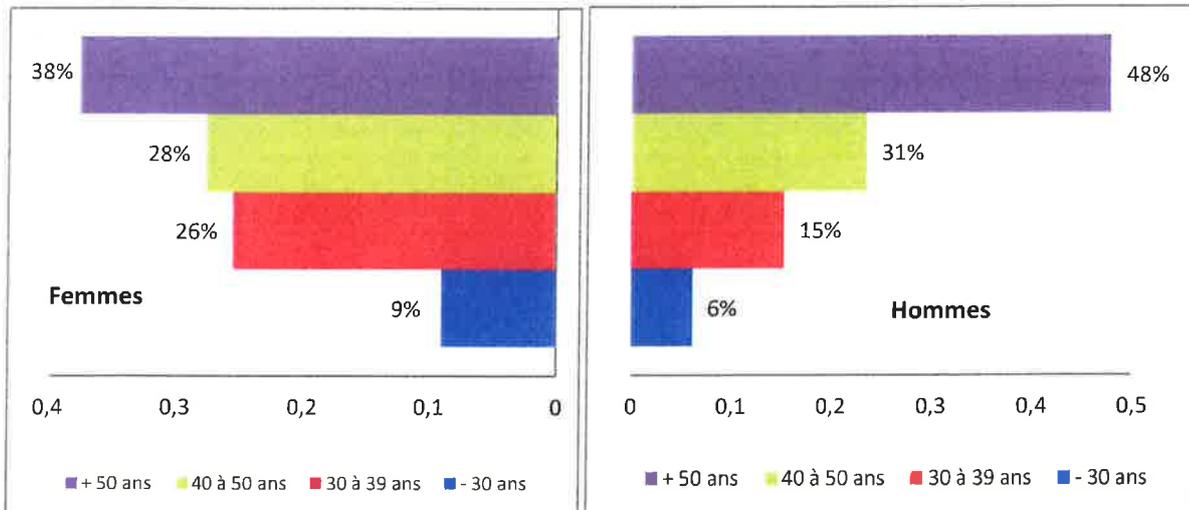
Au niveau national, dans la FPT:

97 % des congés parentaux sont pris par des femmes

Source: DGAFP, chiffres clés de l'égalité pro 2014

Pyramide des âges

	Femmes	%	Hommes	%
+ 50 ans	137	38%	94	48%
40 à 50 ans	101	28%	60	31%
30 à 39 ans	93	26%	30	15%
- 30 ans	33	9%	12	6%
Total	364	100%	196	100%



La pyramide des âges concernant la Ville de Dole et la Communauté d'Agglomération du Grand Dole présente une pyramide dite "champignon" présentant ainsi un personnel vieillissant. Les moins de 30 ans ne représentent que 9% du nombre total des femmes et 6% du nombre total des hommes ; alors que 38% des femmes et 48% des hommes ont plus de 50 ans.

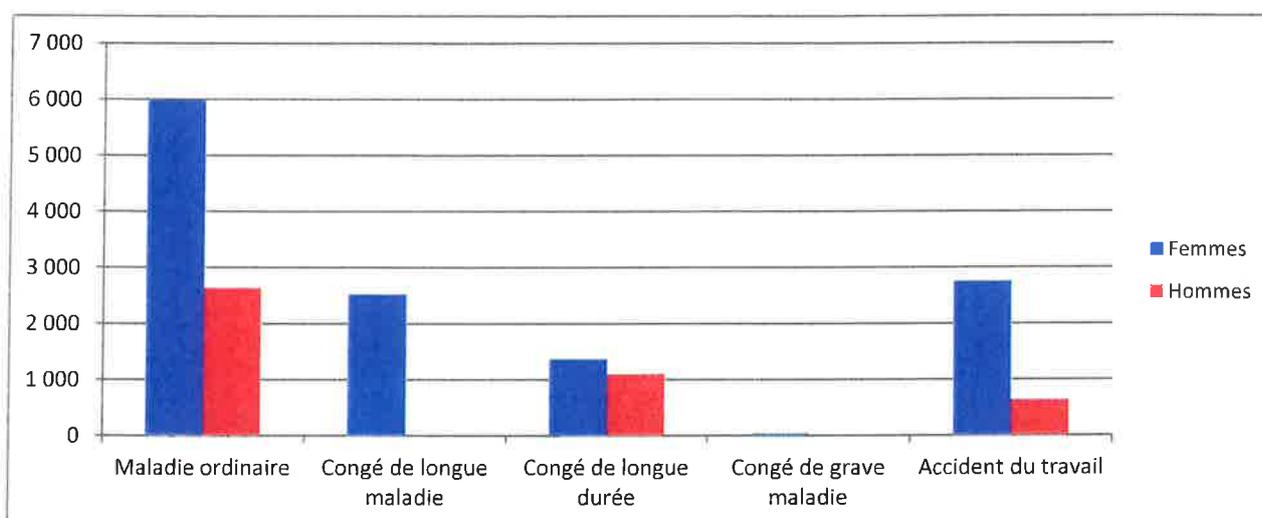
Au niveau national, dans la FPT:

Age moyen: femmes: 43,9 ans
hommes: 43,6 ans
Part des moins de 30 ans: 11,3 % (idem f et h)
Part des plus de 50 ans: femmes: 33,9 %
hommes: 33,4 %

Absentéisme

Répartition des journées d'absences pour maladie en 2016 - Agents permanents

Motifs absences	Femmes		Hommes		Total	Total
	2015	2016	2015	2016	2015	2016
Maladie ordinaire	4 937	5 978	1 945	2 631	6 882	8 609
Congé de longue maladie	921	2 519	0	0	921	2 519
Congé de longue durée	1095	1 364	730	1 098	1 825	2 462
Congé de grave maladie	906	31	0	0	906	31
Accident du travail	1457	2 752	1 187	633	2 644	3 385
TOTAL	9 316	12 644	3 862	4 362	13 178	17 006



74% des jours d'absences recensés en 2016 concernent les femmes.
Concernant l'évolution entre 2015 et 2016, le nombre de jours d'absence chez les femmes a augmenté (+36%). Augmentation plus faible chez les hommes de 13% entre 2015 et 2016.

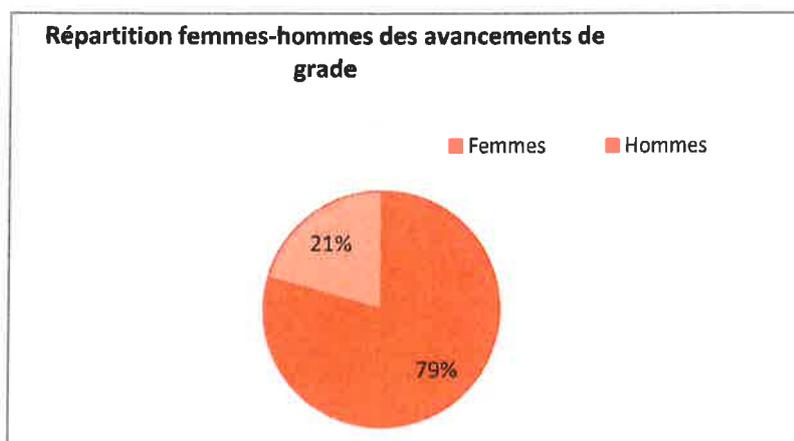
Salaires indiciaires mensuels moyens (ramenés en ETP)

		cat A		cat B		cat C	
		2015	2016	2015	2016	2015	2016
F	administrative	2 142 €	2 228 €	1 905 €	2 089 €	1 577 €	1 599 €
	animation			1 560 €	1 644 €	1 432 €	1 471 €
	culturelle	2 542 €	2 660 €	1 817 €	1 910 €	1 498 €	1 533 €
	médico-sociale	2 570 €	2 608 €	1 863 €	1 993 €	1 621 €	1 627 €
	police municipale					1 641 €	1 713 €
	sportive			2 019 €	1 780 €		
	technique	1 759 €	1 813 €	1 852 €	1 828 €	1 509 €	1 542 €
H	administrative	2 741 €	2 674 €	1 715 €	1 828 €	1 546 €	1 534 €
	animation			1 563 €	1 608 €	1 580 €	1 640 €
	culturelle	2 647 €	2 723 €	2 034 €	2 042 €	1 702 €	1 717 €
	médico-sociale			2 232 €	2 266 €		
	police municipale					1 812 €	1 792 €
	sportive			2 109 €	2 225 €		
	technique	2 318 €	2 346 €	1 936 €	2 061 €	1 661 €	1 668 €

Les augmentations entre 2015 et 2016 s'expliquent, dans un premier temps par l'augmentation de la valeur du point d'indice majoré au 1er juillet 2016 (+ 0,6%), puis dans un deuxième temps par l'évolution de carrière de chaque agent.

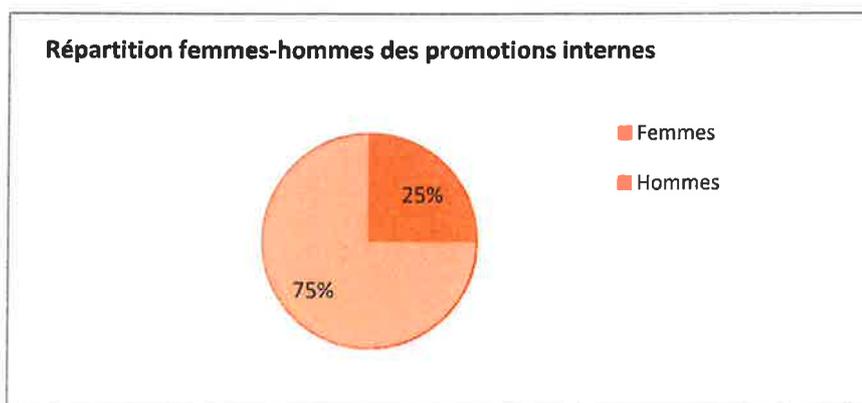
Avancements de grade

	Femmes		Hommes	
	nbre d'avancements		nbre d'avancements	
	2015	2016	2015	2016
cat A	1	2	0	0
cat B	4	4	4	0
cat C	12	17	16	6
Ensemble	17	23	20	6



Promotions internes

	Femmes		Hommes	
	nbre de promotion		nbre de promotion	
	2015	2016	2015	2016
cat A	0	1	0	1
cat B	0	0	0	0
cat C	0	0	0	2
Ensemble	0	1	0	3



En 2016, 29 agents ont bénéficié d'un avancement de grade (23 femmes et 6 hommes) et 4 agents d'une promotion interne (1 femme et 3 hommes).

Autres actions en faveur de l'égalité femmes - hommes

Conciliation de l'équilibre entre vie familiale et vie professionnelle Autorisations d'absence

En application des dispositions ministérielles applicables aux fonctionnaires territoriaux dans le domaine des congés et autorisations d'absence liées à la maternité, les agents sont autorisés jusqu'à la date de fin d'allaitement de leur enfant, à bénéficier d'une autorisation d'absence dans la limite d'une heure par jour.

Par ailleurs, les collectivités accordent de manière systématique des facilités horaires, non récupérables, aux femmes enceintes dans la limite d'une heure par jour (les collectivités n'attendent pas l'avis du médecin de prévention comme le prévoit la réglementation pour octroyer cet aménagement).
Les postes peuvent également être aménagés en cas de nécessité.

Conciliation de l'équilibre entre vie familiale et vie professionnelle Flexibilité d'horaire

Les collectivités accordent des facilités horaires le jour de la rentrée scolaire.

Féminisation du service des espaces verts

Le service des espaces verts compte actuellement 23 agents (personnel permanent, apprentis et contrats aidés pour la Ville de Dole et la CA Grand Dole).

Jusqu'en 2011, une seule femme travaillait au sein du service ; depuis, ce service technique s'est féminisé et compte désormais **8 femmes**.

Les vestiaires et sanitaires du Centre Technique Municipal ont été construits afin de prévoir l'accueil de personnel technique féminin.

Association "Femmes debout"

L'association "Femmes debout" est un acteur reconnu et qualifié sur Dole dans la prise en charge des victimes de violences conjugales.

La Ville de Dole subventionne fortement l'association notamment sur la prise en charge des victimes de violences conjugales au titre d'un accueil de jour dans les locaux de l'association situés rue de Verdun en partenariat étroit avec le Centre d'Informations sur le Droit des Femmes et des Familles (CIDFF).

74 personnes ont été accueillies au cours de l'année 2016.

"Femmes debout" les accompagne dans toutes leurs démarches (mise à l'abri, aide psychologique, santé, dépôt de plainte, accès à leurs droits, recherche de logement...).

La Ville de Dole finance également depuis 2016 l'association qui bénéficie désormais d'un logement pour héberger les femmes le temps nécessaire.

Sur l'année 2016, 6 personnes ont été mises à l'abri, ce qui représente 179 nuitées.

Au titre du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), le nombre de femmes victimes de violences est le seul indicateur en augmentation et l'association est l'interlocuteur privilégié des forces de polices.

Le Centre Communal d'Action Sociale intervient également pour mobiliser les aides et secours d'urgence lorsque ces femmes sont dans le plus grand dénuement en lien avec "Femmes debout".

Les manifestations proposées par "Femmes debout" s'inscrivent dans le cadre de la journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes qui a lieu tous les 25 novembre.

Deux temps forts ont été proposés le 25 novembre 2016 Salle Dolto (salle mise à disposition au Centre Social Olympe de Gougues) :

- Conférence sur les violences familiales : droit et procédures en présence de Maîtres FAIVRE-PICON, POTRAT et VIGNERON,
- Projection du film "La source des femmes".

Dole s'engage pour le dépistage du cancer du sein.

La Ville de Dole et ses partenaires se sont engagés à promouvoir le dépistage du cancer du sein et ont organisé de nombreuses actions de sensibilisation tout au long du mois d'octobre 2016, dans le cadre de la mobilisation nationale "Octobre rose".

Les objectifs de ces actions sont de réveiller l'opinion, lever les doutes, les craintes, les préjugés et favoriser une meilleure adhésion au dépistage du cancer du sein sur du long terme.

Les agents et les élus de la Ville de Dole et de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole ont été solidaires dans la lutte contre le cancer du sein et ont ainsi porté un badge aux couleurs d'octobre rose durant la semaine du 3 au 7 octobre 2016.

Le 3 octobre 2016, une journée d'information s'est tenue dans le hall de l'Hôtel de Ville avec :

- des stands d'information tenus par la CPAM, l'association de Dépistage des Cancers et la Ligue Contre de Cancer pour échanger autour du cancer du sein, sa prévention et sa prise en charge,
- une exposition intitulée "La guerre des tétons", réalisée par Lili Sohn diagnostiquée d'un cancer du sein ; sous la forme d'une bande dessinée, elle y raconte son quotidien, ses émotions, son expérience,
- deux animations de la CPAM "pause santé", pour apprendre à prendre soin de soi et de sa santé,
- des réunions d'information sur le dépistage du cancer du sein, avec un échange privilégié avec des médecins spécialistes.

Des actions de sensibilisation du grand public ont également été menées :

- illumination de 6 bâtiments en rose durant le mois d'octobre 2016,
- deux demi-journées portées par des partenaires associant la promotion du dépistage et l'activité physique :
 - le 8 octobre 2016 après-midi, l'Espace santé Dole Nord Jura a proposé une demi-journée autour de l'activité physique,
 - le 9 octobre 2016 matin, le Dole Athlétisme Club a proposé une marche rose appelée "la doloise".

